



TRENTIEME ASSEMBLEE MONDIALE DE LA SANTE

Point 1.10 de l'ordre du jour



ETUDE ET APPROBATION DES RAPPORTS DU CONSEIL EXECUTIF  
SUR SES CINQUANTE-HUITIEME ET CINQUANTE-NEUVIEME SESSIONS

Soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation panaméricaine de la Santé

(Projet de résolution présenté par les délégations des pays suivants : Argentine, Barbade, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Cuba, Equateur, Etats-Unis d'Amérique, France, Guatemala, Haïti, Honduras, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Surinam, Trinité-et-Tobago et Venezuela)

"La Trentième Assemblée mondiale de la Santé,

Considérant que le 2 décembre 1977 marquera le soixante-quinzième anniversaire de la fondation de l'Organisation panaméricaine de la Santé, qui est l'organisation intergouvernementale de santé publique la plus ancienne du monde;

Considérant que l'Organisation panaméricaine de la Santé fait fonction de Bureau régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour les Amériques;

Tenant compte de la résolution XXX de la XXVIIIème réunion du Comité régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour les Amériques,

DECIDE

1. de féliciter les gouvernements de tous les Etats Membres et Etats participants de l'Organisation panaméricaine de la Santé à l'occasion du soixante-quinzième anniversaire de cette Organisation;
2. de féliciter, à cette occasion, l'Organisation panaméricaine de la Santé pour tout ce qu'elle a accompli en tant qu'élément de l'Organisation mondiale de la Santé;
3. d'inviter instamment les gouvernements des Etats Membres de l'Organisation panaméricaine de la Santé et de l'Organisation mondiale de la Santé à célébrer cet événement marquant dans la vie de l'Organisation panaméricaine de la Santé."

\* \* \*

